



# COMMISSION CCSP

19 mars 2025

# ORDRE DU JOUR

---

- \_ Bilan de fonctionnement et tarification des chaufferies du SIED 70,
- \_ Tarification des nouvelles chaufferies du SIED 70
- \_ Bilan de fonctionnement et tarification du service de recharge pour véhicules électriques,
- \_ Questions diverses

# Bilan financier du fonctionnement des chaufferies

---

Pour mémoire, le SIED 70 exploite actuellement 3 chaufferies bois et leur réseau de chaleur :

- Scey sur Saône, construite en 2008, extension en juillet 2022 pour le DOJO, extension en 2024 pour la médiathèque et Echosystem, prévision d'extension en 2025 pour la maison médicale
- Gy, construite en 2014, extension en novembre 2019 pour le pôle éducatif, extension en 2024 pour l'EHPAD
- Marnay, construite en 2015

# Bilan financier du fonctionnement des chaufferies

---

Suite à l'incendie qui a touché la chaufferie de Scey-sur Saône le mercredi 27 décembre 2023, les discussions entre experts ont abouti à un accord signé en décembre 2024 et un retour positif de l'assurance en janvier 2025.

Les commandes de travaux de remise en état ont été lancées.

# Bilan financier du fonctionnement des chaufferies

---

## Extensions de la chaufferie de Scey-sur Saône :

2022 – Raccordement du DOJO, puissance 32 kW et besoins thermiques 26 MWh/an.

Investissement de 18 909 € HT et Subventions obtenues 9 459 €

Droit de raccordement 1 893 €

2024 – Raccordement de la médiathèque, puissance 66 kW et besoins thermiques 48

MWh/an + Raccordement d'Echosystem, puissance 30 kW et besoins thermiques 30

MWh/an

Investissement de 172 666 € HT et Subventions + CEE obtenus 173 253 €

2025 – Raccordement de la maison médicale, puissance 66 kW et besoins thermiques

48 MWh/an

Estimation Investissement de 26 000 € HT et Subventions + CEE 4 350 €

Droit de raccordement 6 650 €

# Bilan financier du fonctionnement des chaufferies

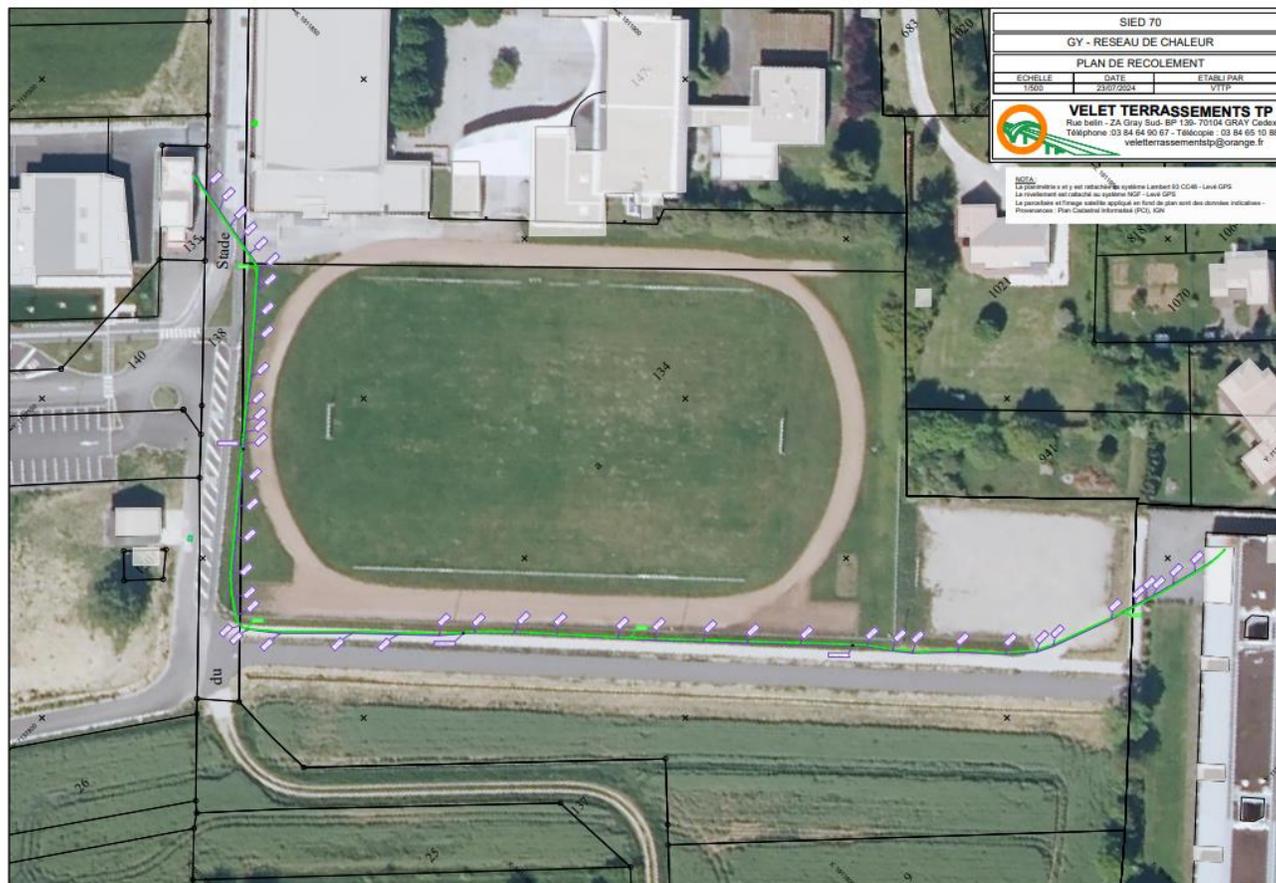
## Extensions de la chaufferie de Gy :

2019 – Raccordement du pôle éducatif

- Puissance 128 kW
- Besoins thermiques 81 MWh/an
- Investissement de 24 408 € HT
- Subvention 10 460 €

2024 – Raccordement de l'EHPAD

- Puissance 250 kW
- Besoins thermiques 373 MWh/an
- Investissement de 242 139 € HT
- Subventions + CEE à obtenir 156 700 €



# Tarifs chaufferies Scey/Saône, Gy et Marnay

Le bilan provisoire d'exploitation des chaufferies de Scey, Gy et Marnay s'établit comme suit :

	Scey Sur Saône	Gy	Marnay
dépenses de l'exercice	209 732,73 €	102 631,06 €	209 991,39 €
recettes de l'exercice	174 936,01 €	92 974,65 €	192 591,58 €
Bilan de l'exercice	-34 796,72 €	-9 656,41 €	-17 399,81 €
déficit antérieur	-104 556,34 €	- 15 489,21 €	- 119 099,07 €
déficit total	- 139 353,06 €	-25 145,62 €	-136 498,88 €

Ainsi, l'ensemble des chaufferies présente un bilan négatif, avec un déficit qui s'est accentué par rapport à l'an dernier.

# Tarifs chaufferies Scey/Saône, Gy et Marnay

---

Il est rappelé que par délibération n°6 du 21 juin 2023, le bureau syndical avait décidé de l'augmentation des tarifs des chaufferies de 8 % au 1er septembre 2023 et d'une seconde au 1er janvier 2024 pour atteindre 15 % afin de tenir compte de :

Par délibération n°19 du 17 janvier 2024, l'augmentation des tarifs au 1er avril 2024 était de :

- 20 % sur la chaufferie de Scey ;
- 10 % sur la chaufferie de Gy ;
- 15 % sur la chaufferie de Marnay.

Compte tenu de la date de mise en œuvre de la dernière modification des tarifs, celle-ci n'a eu qu'un impact limité sur le bilan de l'année 2024.

# Tarifs chaufferies Scey/Saône, Gy et Marnay

---

Il est désormais constaté :

- une augmentation non négligeable des coûts de l'énergie et de l'exploitation suite aux résultats des consultations réalisées en 2024 ;
- des coûts de réparation importants sur la chaufferie de Marnay ;
- des coûts d'exploitation élevés à Scey-sur-Saône compte tenu du fonctionnement sur une chaudière provisoire au fioul ;
- une forte augmentation des coûts d'assurance (+ 8,8 %).

# Tarifs chaufferies Scey/Saône, Gy et Marnay

---

Compte-tenu de ces éléments, il est nécessaire d'augmenter les tarifs des chaufferies de :

- 5 % sur la chaufferie de Scey ;
- 3% sur la chaufferie de Gy ;
- 5 % sur la chaufferie de Marnay ;

Augmentations applicables au 1<sup>er</sup> avril 2025.

## AVIS DE LA COMMISSION

# Chaufferie d'Apremont – Tarifs

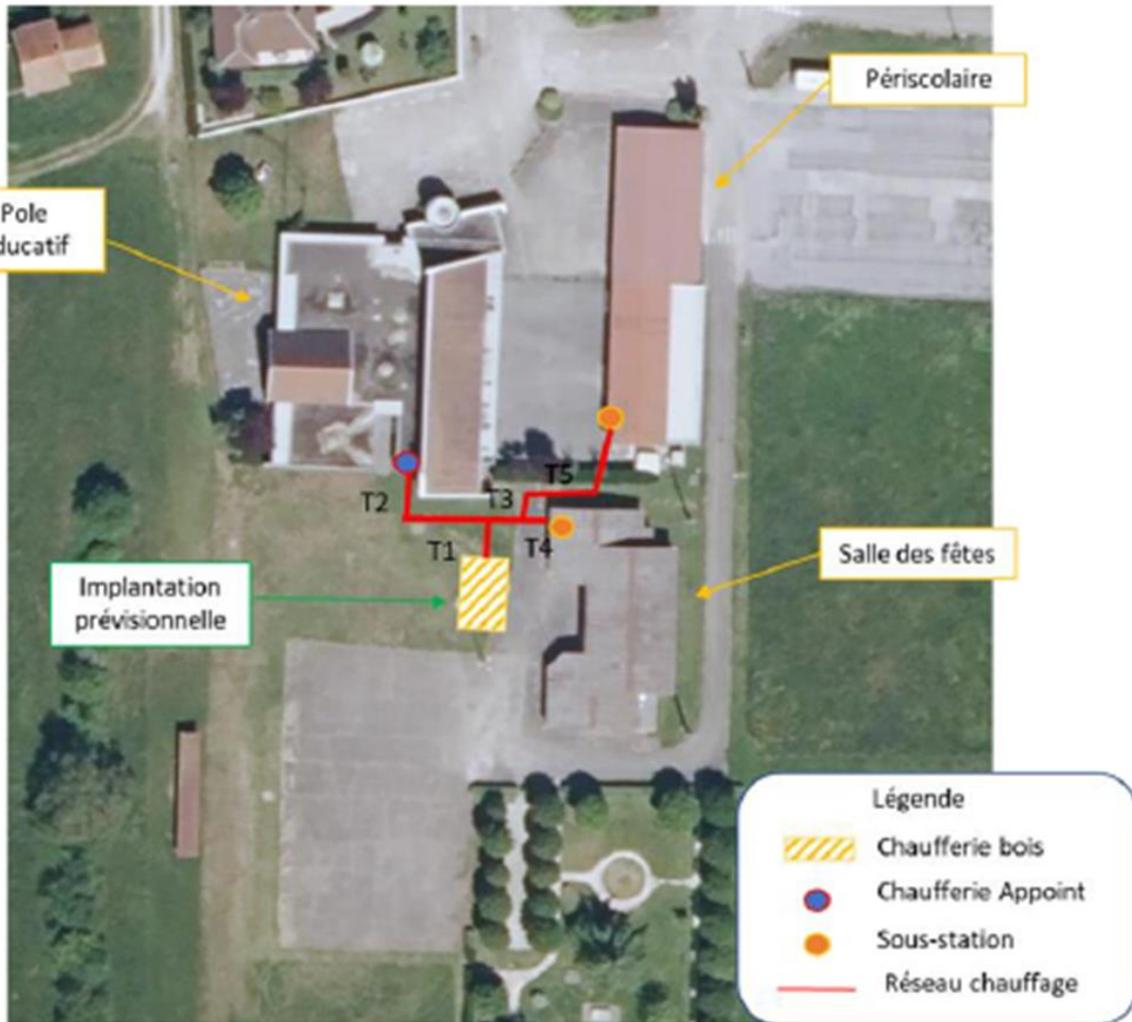
---

La commune d'Apremont a transféré au SIED 70 la compétence « chaufferie bois et réseau de chaleur » pour un projet de chaufferie biomasse destiné à desservir les bâtiments du SIVM la Tenise (école, périscolaire) et la salle des fêtes d'Apremont.

La mission de maîtrise d'œuvre a été confiée, par marché notifié le 5 janvier 2023, à l'équipe composée de EVI, Archi des 2 Forts et du BET Petin-Henry, ce dernier est qualifié RGE,

Le chantier a démarré en juillet 2024 et devrait se terminer fin mars - début avril 2025

# Chaufferie d'Apremont – Tarifs



Il est retenu une solution avec 1 chaudière bois de 60 kW et une chaudière fioul en appoint/secours de 80 kW. La chaufferie fonctionnera uniquement durant la saison de chauffe. Le dimensionnement du silo permettra une autonomie de plus de 30 jours avec une prévision de 3 livraisons par an.

La chaufferie bois produira annuellement 144 MWh, pour une quantité de plaquettes livrées de 50 tonnes.

Le réseau de chaleur aura une longueur de 134 ml et desservira 3 sous-stations.

# Chaufferie d'Apremont – Tarifs

---

La valeur de base **R** du prix de vente de l'énergie calorifique à chaque Abonné est constituée :

$R = (R1 \times \text{nombre de MWh consommés par l'Abonné}) + (R2 \times \text{Unité de Répartition Forfaitaire (URF)})$

# Chaufferie d'Apremont - Tarifs

---

**Le terme R1**, exprimé en euros hors taxes par MWh, est un élément proportionnel représentant :

- le coût des combustibles réputés nécessaires, en quantité et en qualité, pour assurer la fourniture d'un MWh de chaleur livré en sous-station, destiné au chauffage des locaux et au réchauffage de l'eau chaude sanitaire (**R1<sub>1</sub>**), auxquels s'ajoutent,
- le coût de l'énergie électrique utilisée à des fins mécaniques, réputée nécessaire pour assurer le fonctionnement des installations primaires - hors poste de livraison - (**R1<sub>2</sub>**).
- les coûts des prestations de conduite et de petit entretien des installations, ainsi que de tous frais généraux, les taxes, redevances et assurances diverses liées aux installations de production et distribution de chaleur (**R1<sub>3</sub>**).

# Chaufferie d'Apremont - Tarifs

Le terme **R1** est révisé annuellement au 1<sup>er</sup> janvier de chaque année selon la formule suivante :

$$R1_n = R1_{1n} + R1_{2n} + R1_{3n}$$

Avec :

$$R1_{1n} = R1_{1n-1} \times [0,95 \times (0,4 \times Ib_n/Ib_{n-1} + 0,15 \times Is_n/Is_{n-1} + 0,15 \times Im_n/Im_{n-1} + 0,3 \times It_n/It_{n-1}) + 0,05 \times 0,05]$$

**Ib** : représente l'indice pour la **plaquette forestière** (Indice : CEEB - Nom : Mercuriale des Produits élaborés Plaquettes forestières) connu au 1<sup>er</sup> janvier de l'année.

**Is** : représente l'Indice **Main d'œuvre générale** (Indice INSEE - Nom : Taux de salaire horaire des ouvriers – Ensemble des secteurs non agricoles) connu au 1<sup>er</sup> janvier de l'année.

**Im** : représente l'indice **Machine agricole** (Indice : INSEE - Nom : Indice mensuel des prix d'achat des moyens de production agricole (IPAMPA)) connu au 1<sup>er</sup> janvier.

**It** : représente l'indice **Transport routier** (Indice : CNR REG Porteurs - Nom : "Indice Régional CNR du transport routier porteur régional ") connu au 1<sup>er</sup> janvier de l'année n.

# Chaufferie d'Apremont - Tarifs

---

$$R1_{2n} = R1_{2n-1} \times (CPF_n / CPF_{n-1})$$

**CPF** : représente l'indice de prix de production de l'industrie française pour le marché français (indice INSEE CPF 35.11 et 35.14 – **Électricité vendue aux entreprises consommatrices finales** - Identifiant 010764291) connu au 1er janvier de l'année.

$$R1_{3n} = R1_{3n-1} \times (BT40_n / BT40_{n-1})$$

**BT40** : représente l'Index du bâtiment - BT40 (Chauffage central (à l'exclusion du chauffage électrique) - Base 2010, publié par l'INSEE) connu au 1er janvier de l'année.

# Chaufferie d'Apremont - Tarifs

**Le terme R2** est un élément représentant la somme des coûts annuels suivants, exprimé en euros hors taxes par Unité de Répartition Forfaitaire (URF), représentant :

- le coût des charges financières liées à l'emprunt contracté par la Régie pour l'investissement lié aux travaux d'installations et d'équipements initiaux (**R2<sub>1</sub>**),
- le coût du gros entretien des installations (**R2<sub>2</sub>**),

$$R2 = R2_1 + R2_2$$

Le montant de ce terme R2 est réparti entre les clients, par Unité de Répartition Forfaitaire (URF) souscrites, selon la répartition suivante :

Abonné	Puissance	URF
Ecole	66 kW	58,41 URF
Périscolaire	28 kW	24,78 URF
Salle des fêtes	19 kW	16,81 URF
<b>Total</b>	<b>113 kW</b>	<b>100,00 URF</b>

# Chaufferie d'Apremont - Tarifs

Le terme R2 est révisé annuellement au 1er janvier de chaque année selon la formule suivante :

$$R2_{1n} = R2_{10}$$

$$R2_{2n} = R2_{2n-1} \times (0.9 \times BT40_n / BT40_{n-1} + 0.1 \times BT47_n / BT47_{n-1})$$

**BT40** : représente l'Index du bâtiment - BT40 (Chauffage central (à l'exclusion du chauffage électrique) - Base 2010, publié par l'INSEE ) connu au 1er janvier de l'année.

**BT47** : représente l'Index du bâtiment - BT47 (Electricité - Base 2010, publié par l'INSEE) connu au 1er janvier de l'année.

# Chaufferie d'Apremont - Tarifs

---

En outre, le Syndicat pourra fixer au début d'année, en s'inspirant du bilan de l'année écoulée et **au plus tard le 31 janvier** :

- une révision du terme **R1** en fonction des coûts constatés l'année précédente en appliquant **un taux d'inflation**.
- une révision du terme **R2** en fonction des charges fixes relatives à l'investissement initial, complétées des **bilans d'investissement réalisés au cours de l'année précédente** et des prévisions d'investissement prévues pour l'année.

# Chaufferie d'Apremont - Tarifs

Le calcul des coûts du service de distribution de la chaleur pour ce réseau, établi à partir des éléments connus à ce jour (coût des travaux et aides) et estimés (coût des combustibles, de l'exploitation, ...) abouti au tableau suivant :

Réseau	Montant estimé HTVA des travaux et ingénierie	Montant des aides attendues	Montant HTVA R1 <sub>0</sub>	Montant HTVA R2 <sub>0</sub>	Prix moyen du MWh
APREMONT	417 000 €	359 510	133,43 € / MWh	72,74 €/URF	<b>199 € HT/MWh</b>

Avec

**R1<sub>10</sub> = 50,45 € HT/MWh**

**R1<sub>20</sub> = 6,51 € HT/MWh**

**R1<sub>30</sub> = 76,47 € HT/MWh**

**R2<sub>10</sub> = 30,86 € HT/URF**

**R2<sub>20</sub> = 41,88 € HT/URF**

## AVIS DE LA COMMISSION

# Chaufferie Moimay – Tarifs

La chaufferie sera composée de 2 chaudières bois de 150 kW et fonctionnera uniquement durant la saison de chauffe.

La chaufferie produira annuellement 430 MWh, pour une quantité de plaquettes livrées de 145 tonnes.



Le réseau de chaleur aura une longueur de 830 ml et desservira 10 sous-stations.

Les travaux ont débuté début février et devraient s'achever en novembre 2025.

# Chaufferie de Moimay – Tarifs

La valeur de base **R** du prix de vente de l'énergie calorifique à chaque Abonné est constituée :

$$R = (R1 \times \text{nombre de MWh consommés par l'Abonné}) + (R2 \times \text{Unité de Répartition Forfaitaire (URF)})$$

Le terme **R1** est révisé annuellement au 1<sup>er</sup> janvier de chaque année selon la formule suivante :

$$R1_n = R1_{1n} + R1_{2n} + R1_{3n}$$

Avec :

$$R1_{1n} = R1_{1n-1} \times [0.95 \times (0,4 \times I_{b_n}/I_{b_{n-1}} + 0,15 \times I_{s_n}/I_{s_{n-1}} + 0,15 \times I_{m_n}/I_{m_{n-1}} + 0,3 \times I_{t_n}/I_{t_{n-1}}) + 0.05 \times 0.05]$$

Le terme **R2** est révisé annuellement au 1<sup>er</sup> janvier de chaque année selon la formule suivante :

$$R2 = R2_1 + R2_2$$

$$R2_{1n} = R2_{10}$$

$$R2_{2n} = R2_{2n-1} \times (0.9 \times BT40_n / BT40_{n-1} + 0.1 \times BT47_n / BT47_{n-1})$$

# Chaufferie de Moimay – Tarifs

---

En outre, le Syndicat pourra fixer au début d'année, en s'inspirant du bilan de l'année écoulée et **au plus tard le 31 janvier** :

- une révision du terme **R1** en fonction des coûts constatés l'année précédente en appliquant **un taux d'inflation**.
- une révision du terme **R2** en fonction des charges fixes relatives à l'investissement initial, complétées des **bilans d'investissement réalisés au cours de l'année précédente** et des prévisions d'investissement prévues pour l'année.

# Chaufferie de Moimay – Tarifs

Le calcul des coûts du service de distribution de la chaleur pour ce réseau, établi à partir des éléments connus à ce jour (coût des travaux et aides) et estimés (coût des combustibles, de l'exploitation, ...) abouti au tableau suivant :

Réseau	Montant estimé HTVA des travaux et ingénierie (1)	Montant des aides et CEE attendus	Montant HTVA R1 <sub>0</sub> (2) (3)	Montant HTVA R2 <sub>0</sub> (2) (4)	Prix moyen du MWh
MOIMAY	1 058 000 €	896 000 €	114,69 € / MWh	221,40 €/URF (5)	182 € HT/MWh

Avec

**R1<sub>1o</sub> = 48,20 € HT/MWh**

**R1<sub>2o</sub> = 6,23 € HT/MWh**

**R1<sub>3o</sub> = 60,26 € HT/MWh**

**R2<sub>1o</sub> = 120,40 € HT/URF**

**R2<sub>2o</sub> = 101,00 € HT/URF**

## AVIS DE LA COMMISSION

# Chaufferie de Gevigney et Mercey – Tarifs

Le projet de chaufferie **100% biomasse** est destiné à desservir les bâtiments de la commune (Mairie, logements communaux, salle des Schnans) et ceux de l'ADAPEI.

La maîtrise d'œuvre est assurée par le groupement composé du bureau d'étude ENEBAT thermique, de CETEC, AAA, et Enebat.

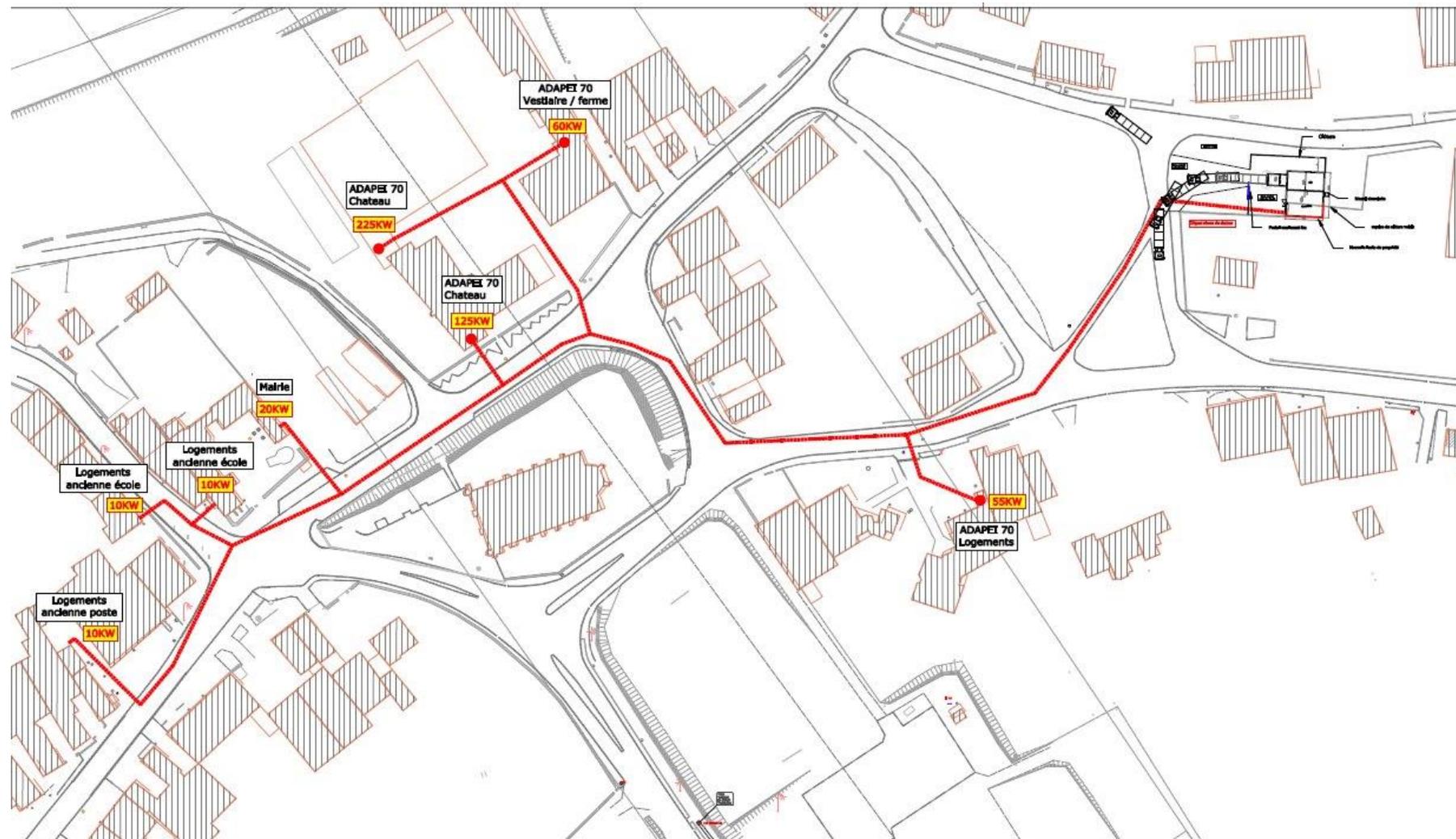
La réunion de préparation des travaux a lieu le 20 mars 2025 avec les entreprises retenues.

Les travaux devraient s'achever début 2026.



# Chaufferie de Gevigney et Mercey – Tarifs

Deux chaudières bois-plaquettes de 250 kW alimenteront les différents bâtiments via un réseau de chaleur de 622 ml pour répondre aux besoins annuels de chauffage de 598 MWh.



# Chaufferie de Gevigney et Mercey – Tarifs

Suite à la réception des offres du marché de travaux, le calcul des coûts du service de distribution de la chaleur pour ce réseau, établi à partir des éléments connus à ce jour (coût des travaux et aides) et estimés (coût des combustibles, de l'exploitation, ...) abouti au tableau suivant :

Réseau	Montant estimé HTVA de l'opération	Montant des aides attendues	Montant HTVA R1	Montant HTVA R2	Prix moyen HT du MWh
GEVIGNEY-ET-MERCEY	1 136 676 €	1 145 520 €	102,47 €/MWh	113 €/URF	121,36 €/MWh

## AVIS DE LA COMMISSION

# Chaufferie DAMPIERRE-SUR-SALON - Tarifs

---

La commune de Dampierre-sur-Salon a transféré au SIED 70 la compétence «chaufferie bois et réseau de chaleur» pour un projet destiné à desservir la gendarmerie, les 17 logements « gendarmes », les 6 logements « seniors » et l'EHPAD.

La mission de maîtrise d'œuvre du projet a été confiée à l'équipe de maîtrise d'œuvre (EVI, PLANAIR, CETEC, KLS Architecte), par marché notifié le 5 septembre 2023.

Il est retenu une solution avec 2 chaudières bois plaquettes de 330 kW et une chaudière granulés de 250 kW. La chaufferie fonctionnera toute l'année. Le dimensionnement du silo permettra une autonomie de 14 jours avec une prévision d'une vingtaine de livraisons par an.

# Chaufferie DAMPIERRE-SUR-SALON - Tarifs



A ce stade, l'estimation des travaux s'élève à 1 655 381 € HT.

# Chaufferie DAMPIERRE-SUR-SALON - Tarifs

La chaufferie bois produira annuellement 1 244 MWh, pour une quantité de plaquettes livrées de 450 tonnes.

Le réseau de chaleur aura une longueur de 900 ml et desservira 26 sous-stations.



# Chaufferie DAMPIERRE-SUR-SALON – Tarifs

Le calcul des coûts du service de distribution de la chaleur pour ce réseau, établi à partir des éléments connus à ce jour (coût des travaux et aides) et estimés (coût des combustibles, de l'exploitation, ...) abouti au tableau suivant :

Réseau	Montant estimé HTVA des travaux et ingénierie	Montant des aides et CEE attendus	Montant HTVA R1	Montant HTVA R2	Prix moyen HT du MWh
DAMPIERRE/SALON	1 655 381 €	1 304 435 €	87,87 € / MWh	441,64 €/URF	128 €/MWh

## AVIS DE LA COMMISSION

# Chaufferie de Coisevaux – Tarifs

La commune de Coisevaux a transféré au SIED 70 la compétence «chaufferie bois et réseau de chaleur» pour un projet **100% bois**, destiné à desservir le groupe scolaire, le périscolaire et la salle des fêtes.

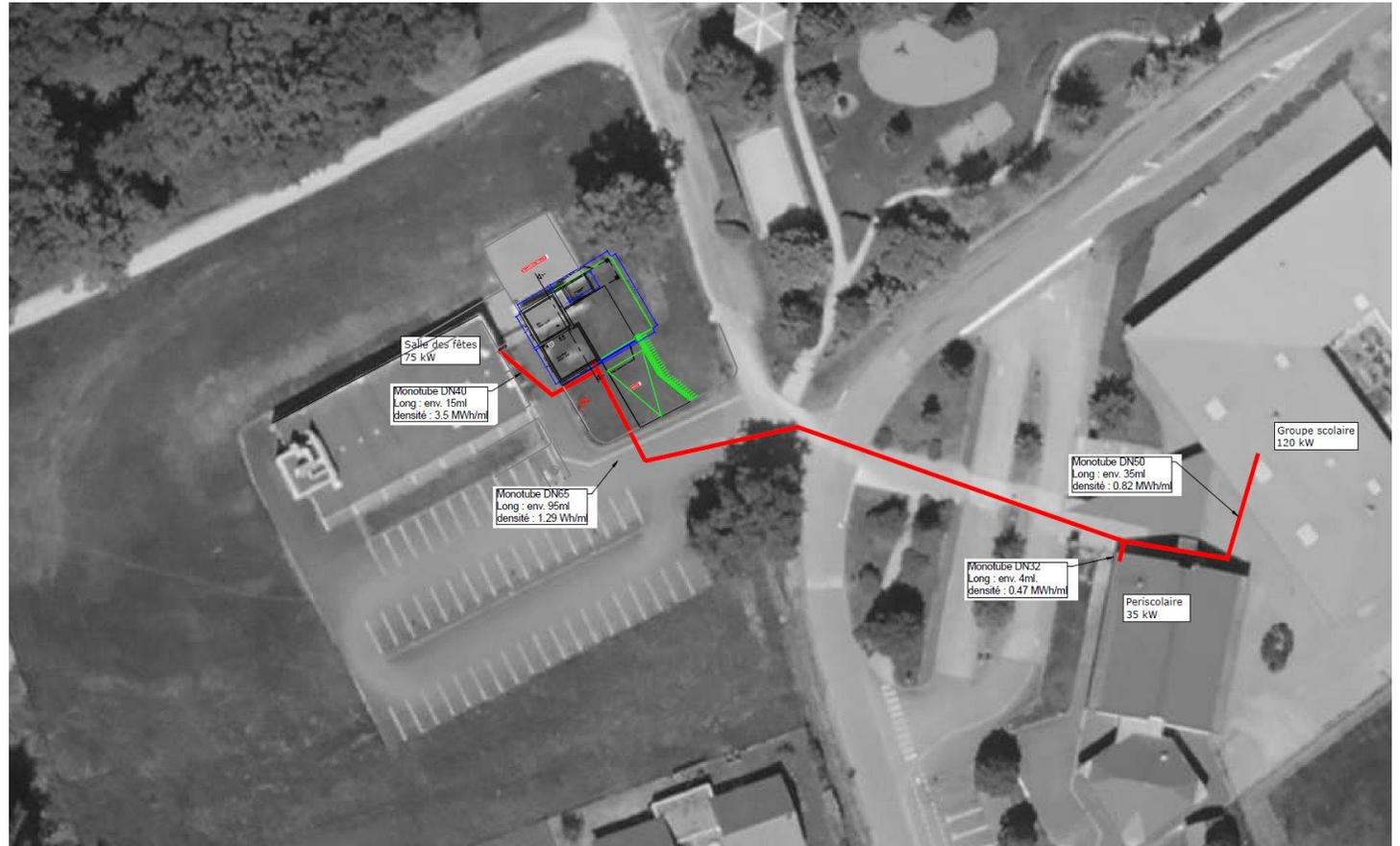
La maîtrise d'œuvre est assurée par le groupement composé du bureau d'étude ENEBAT thermique, de CETEC, AAA, et Enebat.



# • Chauffage de Coisevaux – Tarifs

Deux chaudières bois-plaquettes de 80kW alimenteront les différents bâtiments via un réseau de chaleur de 155 ml pour répondre aux besoins annuels de chauffage (164 MWh).

L'analyse des marchés de travaux a été effectuée. Une Commission d'Attribution des Offres (CAO) a lieu ce jour. Le démarrage des travaux est prévu courant du deuxième trimestre 2025.



# Chaufferie de Coisevaux – Tarifs

Suite à la réception des offres du marché de travaux, le calcul des coûts du service de distribution de la chaleur pour ce réseau, établi à partir des éléments connus à ce jour (coût des travaux et aides) et estimés (coût des combustibles, de l'exploitation, ...) abouti au tableau suivant :

Réseau	Montant estimé HTVA de l'opération	Montant des aides attendues	Montant HTVA R1	Montant HTVA R2	Prix moyen HT du MWh
COISEVAUX	620 000 €	638 000 €	129,27 €/MWh	29,00 €/URF	146,45 €/MWh

## AVIS DE LA COMMISSION

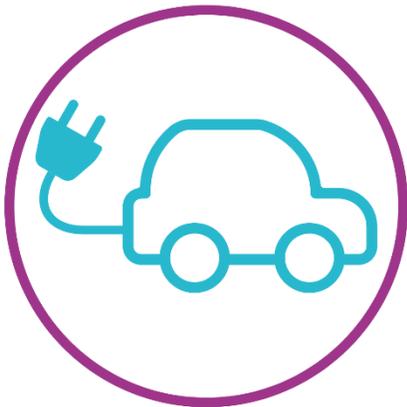
# Chaufferies – Tarifs

Récapitulatif du coût moyen de la chaleur pour chaque chaufferie:

Chaufferie	Prix moyen HT du MWh
Scey-sur-Saône	165,00 €
Gy	161,00 €
Marnay	161,00 €
Apremont	199,00 €
Moimay	182,00 €
Dampierre sur Salon	128,00 €
Gevigney et Mercey	121,36 €
Coisevaux	146,45 €
<b>Moyenne</b>	<b>157,98 €</b>

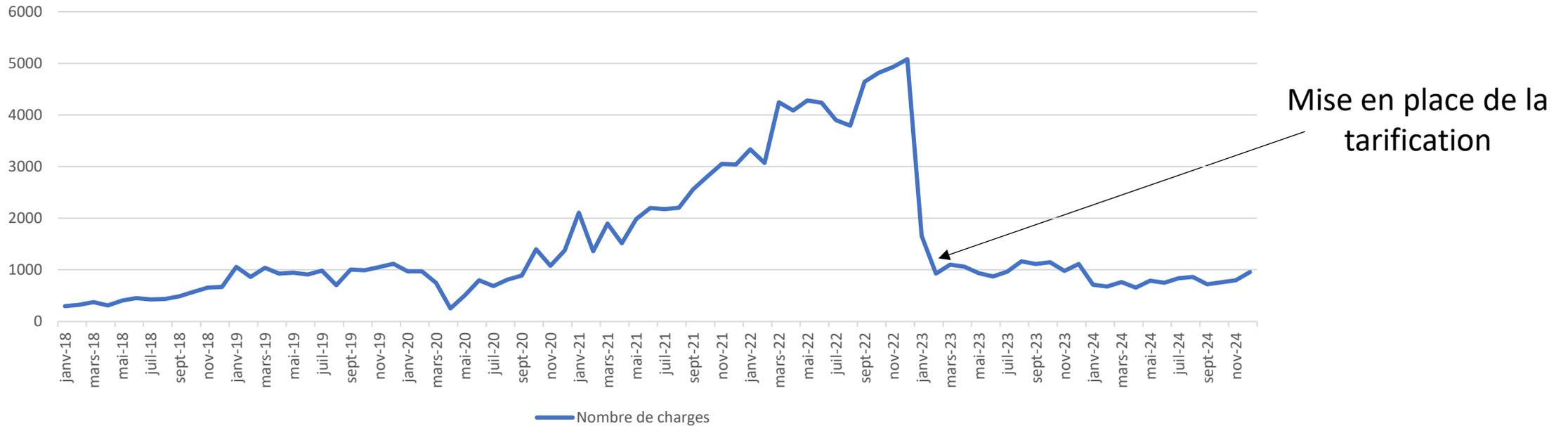
# IRVE

(Installation de Recharge pour Véhicule Electrique)



## Bilan

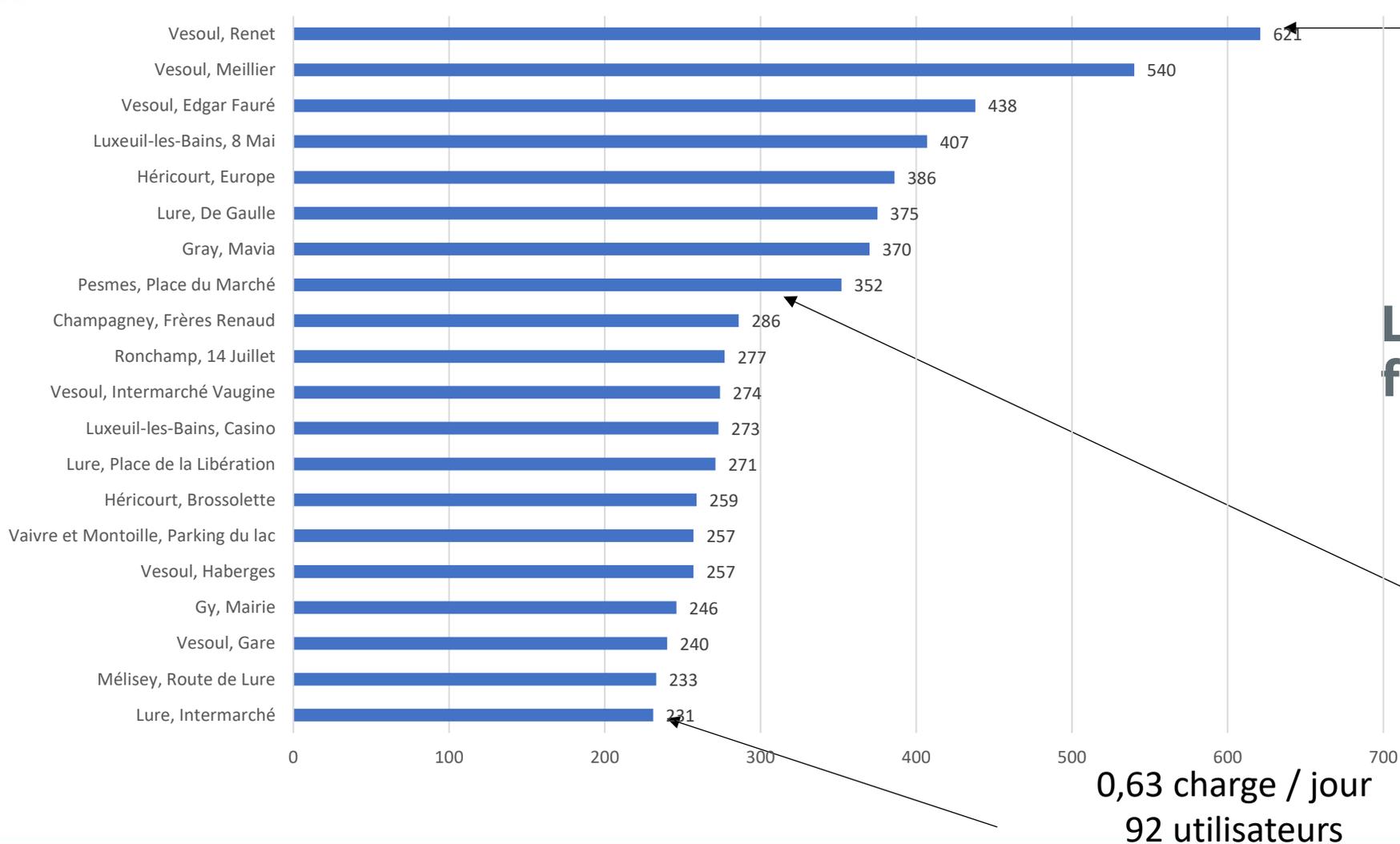
# Bilan bornes accélérées



Années	Charges accélérées	KWh délivrés
Année 2020	8 026	135 007
Année 2021	26 907	443 176
Année 2022	50 431	948 487
Année 2023	9 169	162 441
<b>Année 2024</b>	<b>9 295</b>	<b>165 000</b>

	2020	2021	2022	2023	2024
Utilisateurs	549	1 382	2 420	1 880	<b>2 440</b>

# Bilan bornes accélérées



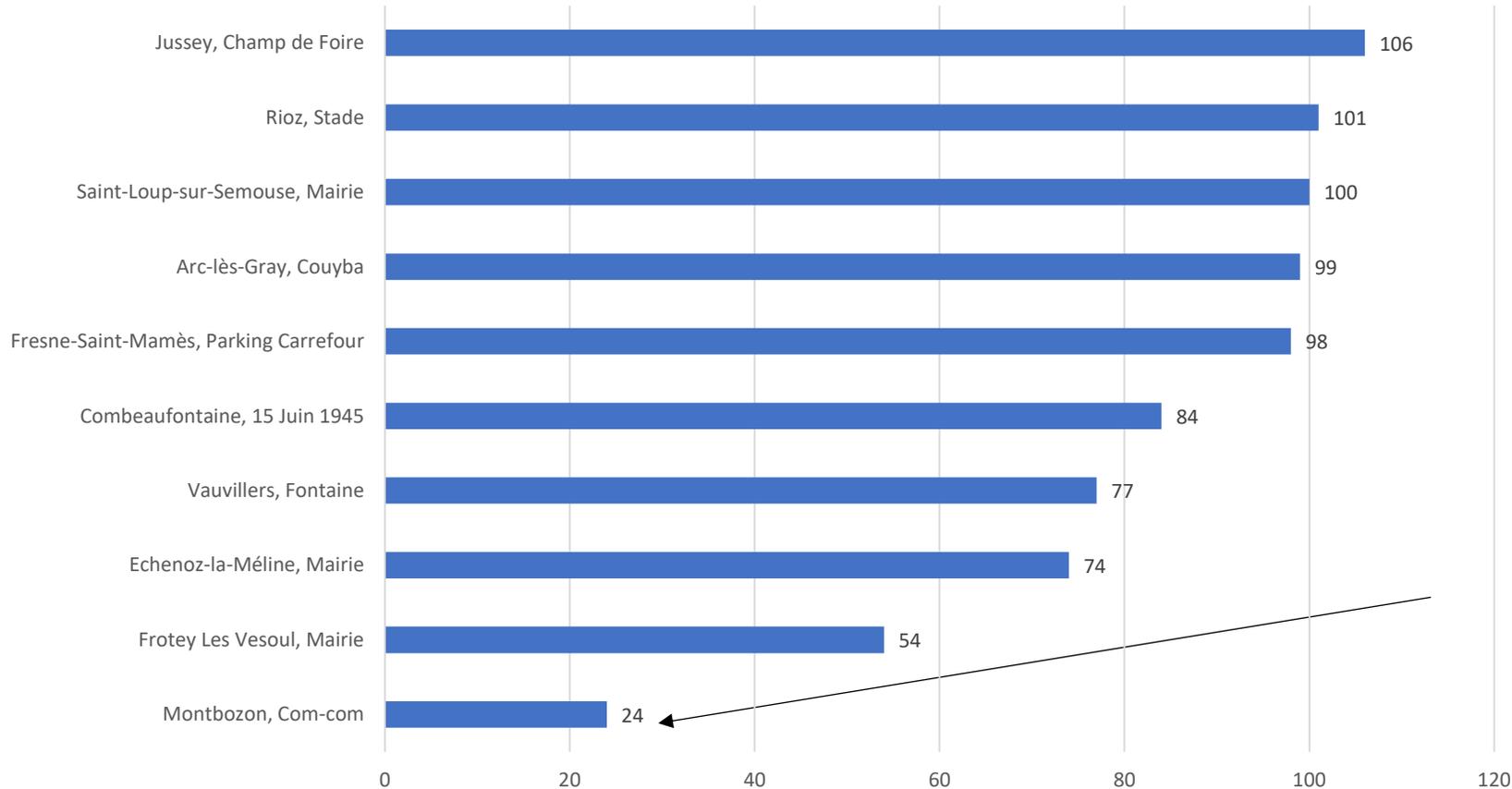
1,70 charge / jour  
(4 à 5 charges par jour en 2022)  
172 utilisateurs  
(380 en 2022, 161 en 2023)  
40% réalisées par 10 utilisateurs

## Les 20 bornes les plus fréquentées en 2024

1<sup>ère</sup> borne hors zone urbaine  
91 utilisateurs  
0,96 charge par jour  
30% réalisées par 1 utilisateur

0,63 charge / jour  
92 utilisateurs

# Bilan bornes accélérées



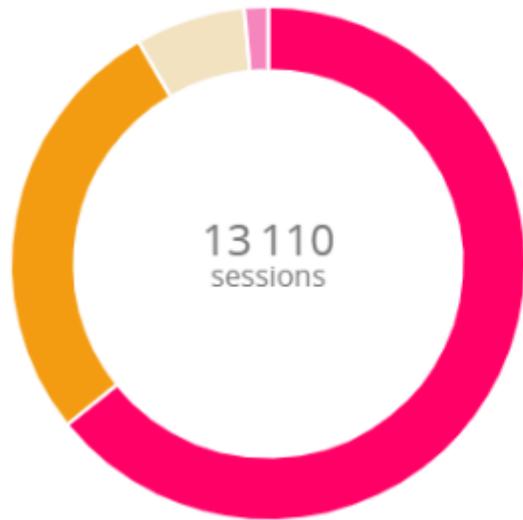
**Les 10 bornes les moins fréquentées en 2024**

2 charges / mois  
(2 à 3 charges par jour en 2022)  
5 utilisateurs  
75% réalisées par 1 utilisateur

# Bilan bornes accélérées

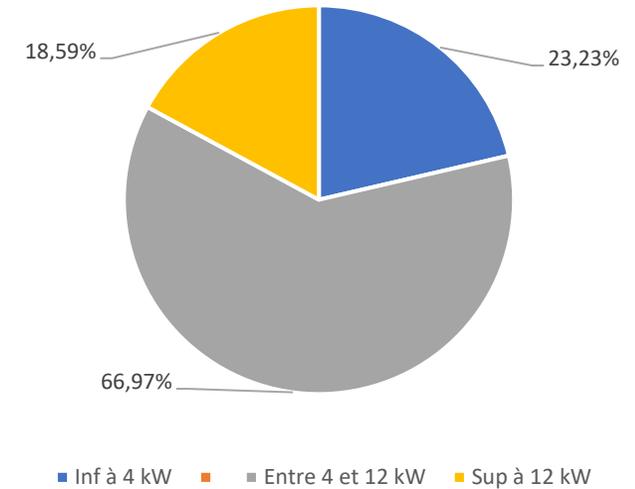
## Intégralité du parc

Sessions par connecteur



■		8 423 (64.25 %)
■		3 589 (27.38 %)
■		903 (6.89 %)
■		195 (1.49 %)

## Bornes accélérées



# Bilan bornes accélérées

## 2 bornes accélérées déposées

- Fougerolles (à la demande du supermarché COLRUYT)
- Pusey (à la demande de l'hypermarché LECLERC)

## 2 bornes accélérées cédées à Terres de Saône

- Auto-campagne  
Fleurey les Faverney et Saint Rémy en Comté

## 2 bornes accélérées conservées sur installations privées

- Vesoul Vaugine Intermarché conservée (avec convention)
- Lure Intermarché (avec convention)

## 1 borne accélérée reposée

- Gray Place Boichut en coordination avec la rénovation du stationnement (mise en service début 2025)

**43 bornes de recharge accélérées en service à ce jour**

**+ 9 prises sur les bornes rapides récemment installées**

# Bilan bornes rapides

## 9 bornes rapides en service

- Corre,
- Rioz,
- Combeaufontaine,
- Pusey,
- Frotey les Vesoul,
- Echenans sous mont Vaudois,
- La Chapelle les Luxeuil,
- Lyoffans
- Ancier (mise en service début octobre 2024)

**Initialement prévues en 100 kW,  
les bornes ont été « up-gradées »  
à 150 kW**

# Bilan bornes rapides

---

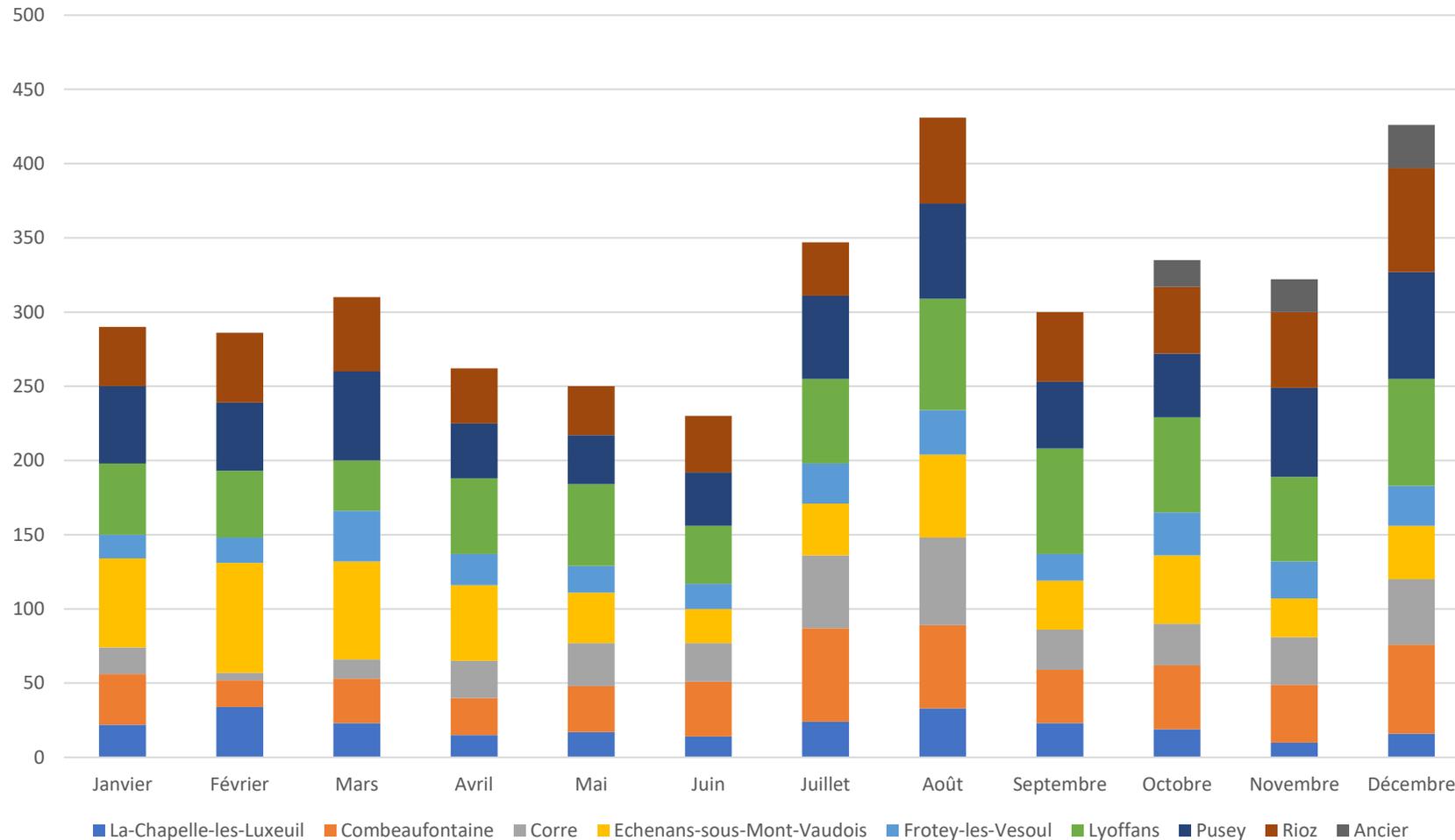
## Bornes rapides en cours d'installation

Vesoul La Vaugine (hors programme Facé 2021)

Partenariat avec Intermarché,  
Convention d'occupation du terrain validé,  
Raccordement à réaliser par ENEDIS (commune urbaine).  
Cession d'un terrain du CD70 à Intermarché pour le passage des câbles validé le  
17/02/2025.  
Réunion de démarrage a eu lieu début mars 2025  
Travaux en avril 2025

# Bilan bornes rapides

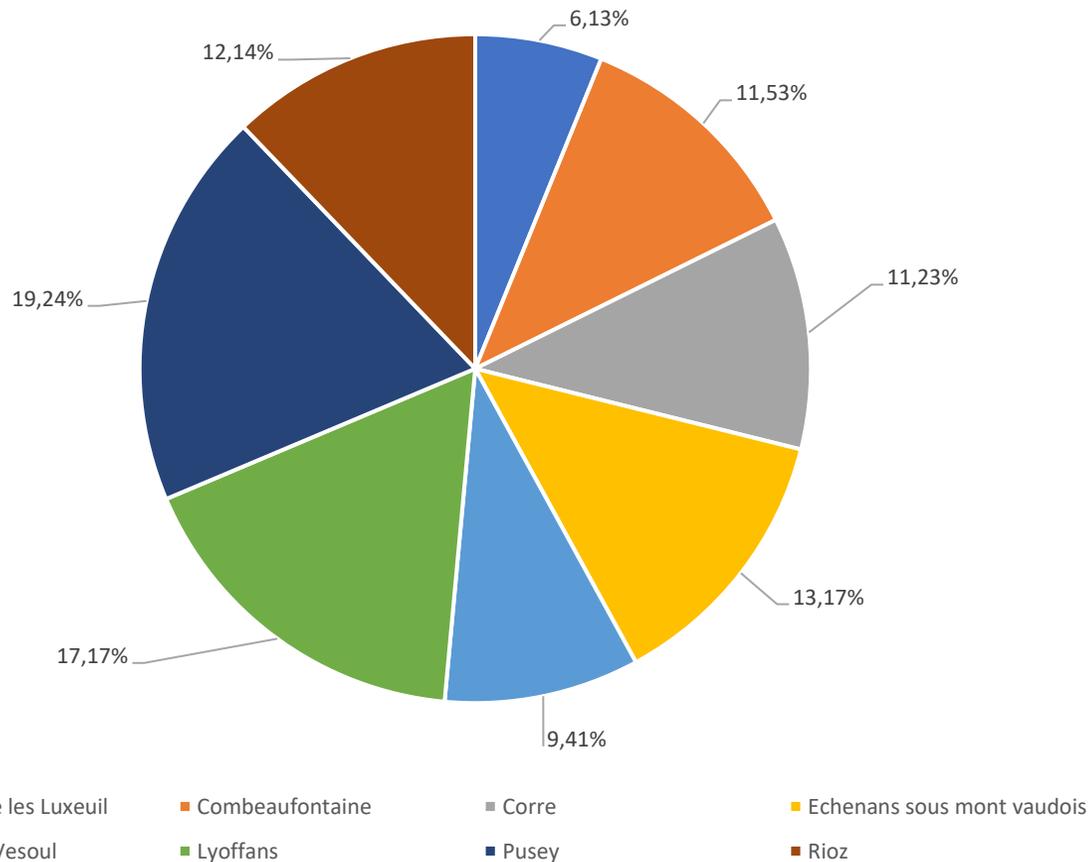
Nombre de charges rapides 2024



**9 bornes de recharge rapides en service à ce jour**

# Bilan bornes rapides

Répartition des charges rapides 2024



	Charges journalières décembre 2023	Charges journalières décembre 2024
La Chapelle les Luxeuil	0,55	0,52
Combeaufontaine	0,87	1,94
Corre	1,03	1,42
Echenans sous Mont Vaudois	1,84	1,16
Frotey les Vesoul	0,58	0,87
<b>Lyoffans</b>	2,61	<b>2,32</b>
<b>Pusey</b>	2,23	<b>2,32</b>
<b>Rioz</b>	1,16	<b>2,26</b>
Ancier	/	0,94
<b>Moyenne générale</b>	<b>1,36</b>	<b>1,53</b>

# Bilan bornes rapides

**En 2024**

**1 497 utilisateurs**  
(666 en 2023)

**3 789 charges**  
(1 648 en 2023)  
*47% via freshmile*  
*17,68% via CB*

**100 665 kWh**  
(36 320 en 2023)

*26,56 kWh délivrés en moyenne  
par charge (22,22 en 2023)*

*Durée moyenne : 31 minutes*



*Borne installée à Ancier en octobre 2024 le long de la RD 474*

# Bilan financier 2024

## 2024

<b>EXPLOITATION (compris charges de personnel et amortissement)</b>	
DEPENSES de l'exercice	368 833,69€
RECETTES de l'exercice	359 694,10€
SUBVENTION D'EQUILIBRE	/
SOLDE D'EXPLOITATION DE L'ANNEE	<b>--9 139,59€</b>
DEFICIT ANTERIEUR	--21 342,19€
RESULTAT GLOBAL D'EXPLOITATION	<b>-30 481,81€</b>

## Pour mémoire 2023

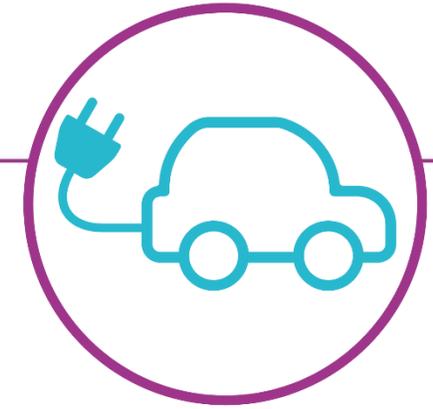
<b>EXPLOITATION (compris charges de personnel et amortissement)</b>	
DEPENSES de l'exercice	218 109,45€
RECETTES de l'exercice	99 598,99€
SUBVENTION D'EQUILIBRE	97 168,27€
SOLDE D'EXPLOITATION DE L'ANNEE	<b>-21 342,19€</b>

A relativiser compte-tenu de recettes exceptionnelles

# Bilan financier 2024

	EXPLOITATION	
	2024	2023
<b>DEPENSES</b>		
Report résultat de fonctionnement	<b>21 342,22 €</b>	
Charges à caractère général	<b>246 774,43 €</b>	<b>166 255,93 €</b>
<i>Electricité</i>	187 557,89 €	126 785,58 €
<i>Autres matières et fournitures</i>	252,00 €	456,50 €
<i>Locations immobilières</i>	2 339,62 €	- €
<i>Entretien et réparations</i>	6 390,35 €	2 351,70 €
<i>Maintenance</i>	50 234,57 €	36 662,15 €
Charges de personnel	<b>19 928,05 €</b>	<b>17 993,52 €</b>
Dépenses imprévues (titres annulés)		- €
Valeurs comptables des immobilisations cédées		
Opérations d'odres (amortissements)	<b>82 147,68 €</b>	<b>33 860,00 €</b>
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>370 192,38 €</b>	<b>218 109,45 €</b>
<b>RECETTES</b>		
Opérations d'odres	<b>46 553,24 €</b>	<b>11 811,00 €</b>
<i>Immobilisations corporelles (FIMO)</i>		
<i>Quote-part subvention investissement</i>	46 553,24 €	11 811,00 €
Produits des services	<b>114 588,17 €</b>	<b>65 908,24 €</b>
Produits exceptionnels	<b>78 179,78 €</b>	- €
Mandats annulés	78 179,78 €	- €
<i>Pénalités</i>		- €
<i>Cessions immobilisations</i>		- €
<i>Différences sur réalisations reprises</i>		- €
<i>Subventions exceptionnelles</i>	- €	
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>239 321,19 €</b>	<b>77 719,24 €</b>
<b>BILAN D'EXPLOITATION</b>	<b>- 130 871,19 €</b>	<b>- 140 390,21 €</b>

Bilan d'exploitation simplifié sans les dépenses et recettes exceptionnelles, les frais de maîtrise d'œuvre sans les subventions d'équilibre mais avec les amortissements



# IRVE

(Installation de Recharge pour Véhicule Electrique)

## Groupement d'achat Régional

# GROUPEMENT D'ACHAT REGIONAL

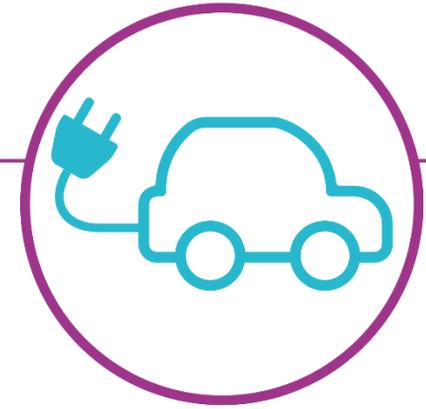
---

Afin de continuer à installer et exploiter des bornes de recharges, un nouveau groupement d'achat sur le périmètre de la Région Bourgogne-Franche-Comté a été constitué dans une logique de mutualisation des moyens et de recherche d'économie globale dont le SDEY est le coordonnateur.

Dans le cadre de ce groupement, un marché global de performance (MGP) a été attribué pour l'exploitation, la maintenance, la supervision et le développement éventuel du réseau de bornes de recharges pour véhicules électriques (IRVE) avec une date d'effet au 1 janvier 2025 pour une durée de 2 ans reconductible tacitement de 2 x 1 an.

Le titulaire de ce marché est identique à celui sur le marché précédent (ALCYON-CITEOS) avec toutefois un changement de sous-traitant pour la partie relations avec les usagers (**ELECTROMAPS** au lieu de FRESHMILE).

La « bascule » des bornes est en cours.



# IRVE

(Installation de Recharge pour Véhicule Electrique)

## Prospectives

# IRVE - Prospectives

## CHIFFRES CLES DES IMMATRICULATIONS - DECEMBRE 2023

	Véhicules particuliers et utilitaires 100 % électriques	Véhicules particuliers et utilitaires hybrides rechargeables (PHEV)	Total
Immatriculations décembre 2023	40 387 (+ 44,8 %)	17 112 (+ 17,4 %)	57 499 (+ 35,4 %)
Total 2023	328 512 (+ 49,5 %)	163 354 (+ 28,5 %)	491 866 (+ 41,8 %)

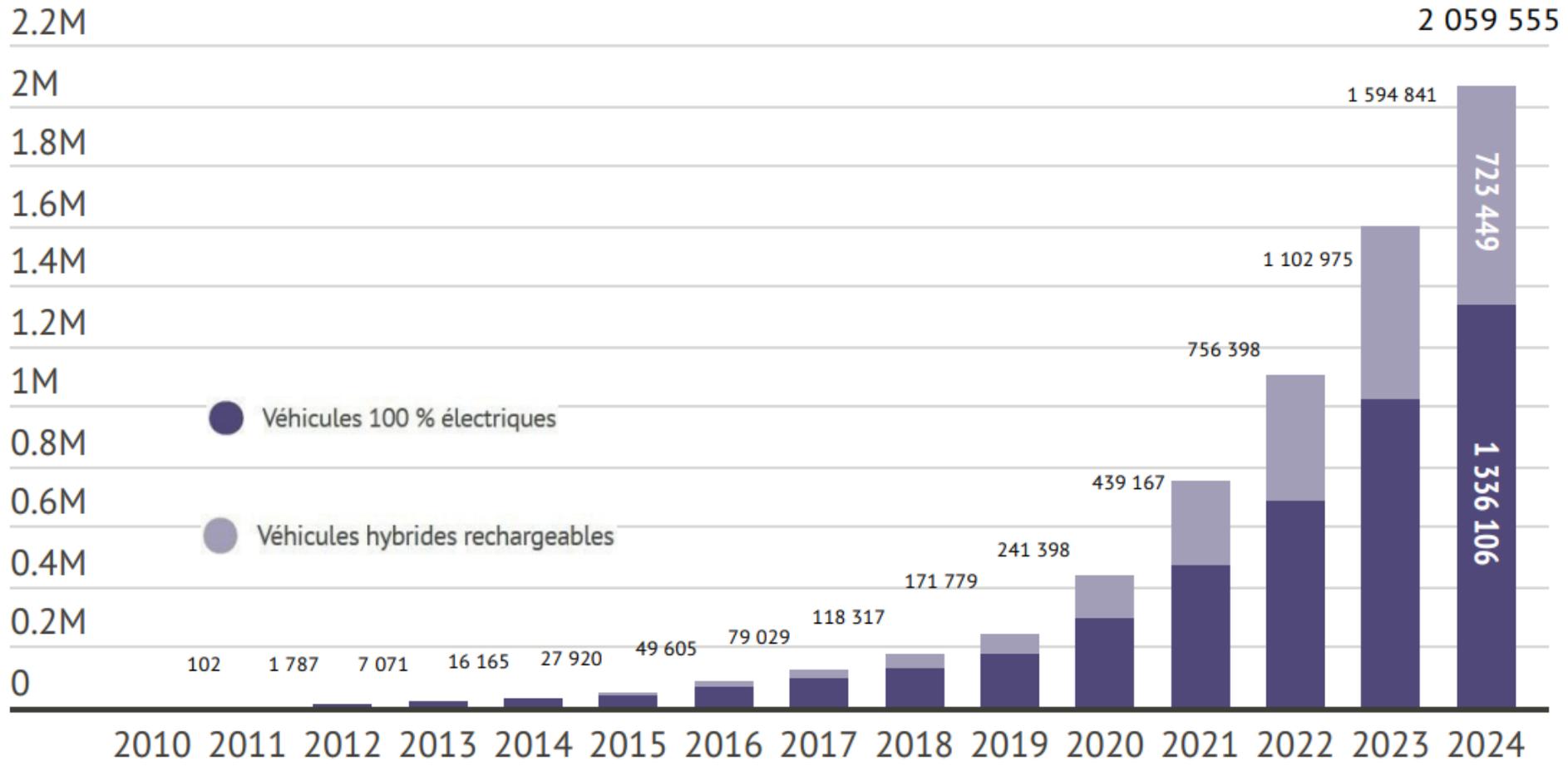
## CHIFFRES CLES DES IMMATRICULATIONS - DECEMBRE 2024

	Véhicules particuliers et utilitaires 100 % électriques	Véhicules particuliers et utilitaires hybrides rechargeables (PHEV)	Total
Immatriculations décembre 2024	31 846 (- 21,15 %)	25 055 + 46,42 %	56 901 (- 1,04 %)
Total 2024	317 501 (- 3,35 %)	147 213 (- 9,88%)	464 714 (- 5,52 %)

source AVERE France

# IRVE - Prospectives

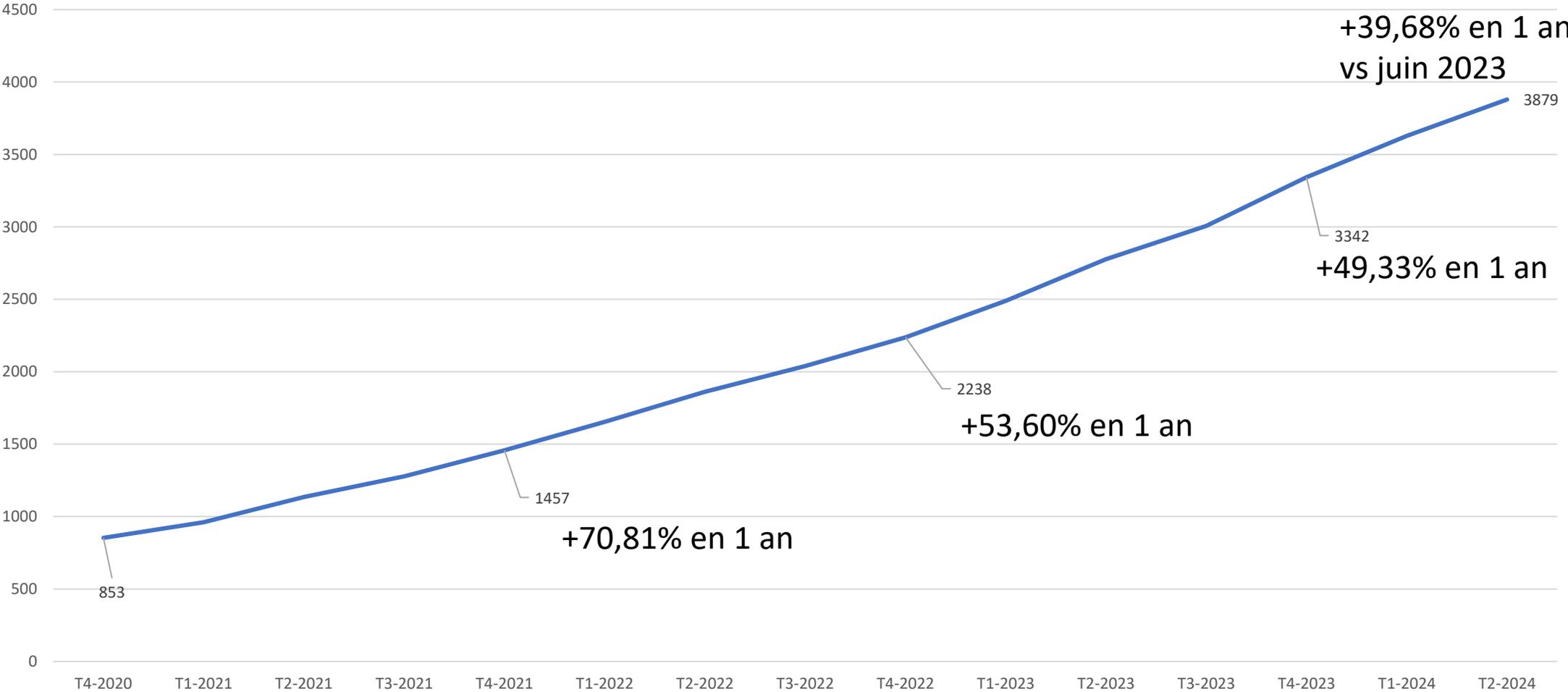
## EVOLUTION DU PARC ROULANT AUTOMOBILE DEPUIS JANVIER 2010



source AVERE France

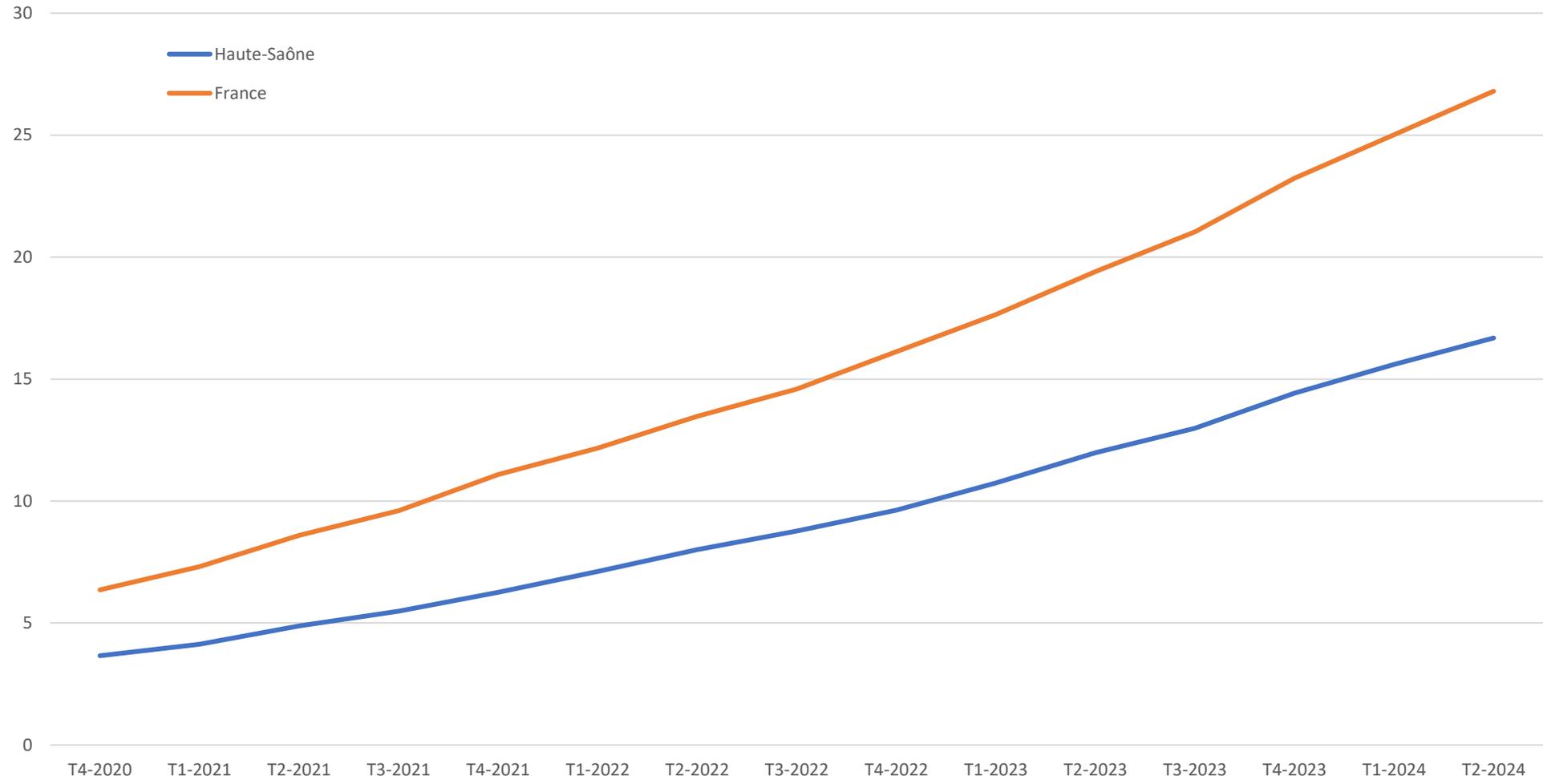
# IRVE - Prospectives

Nombres de VE particuliers - Haute-Saône



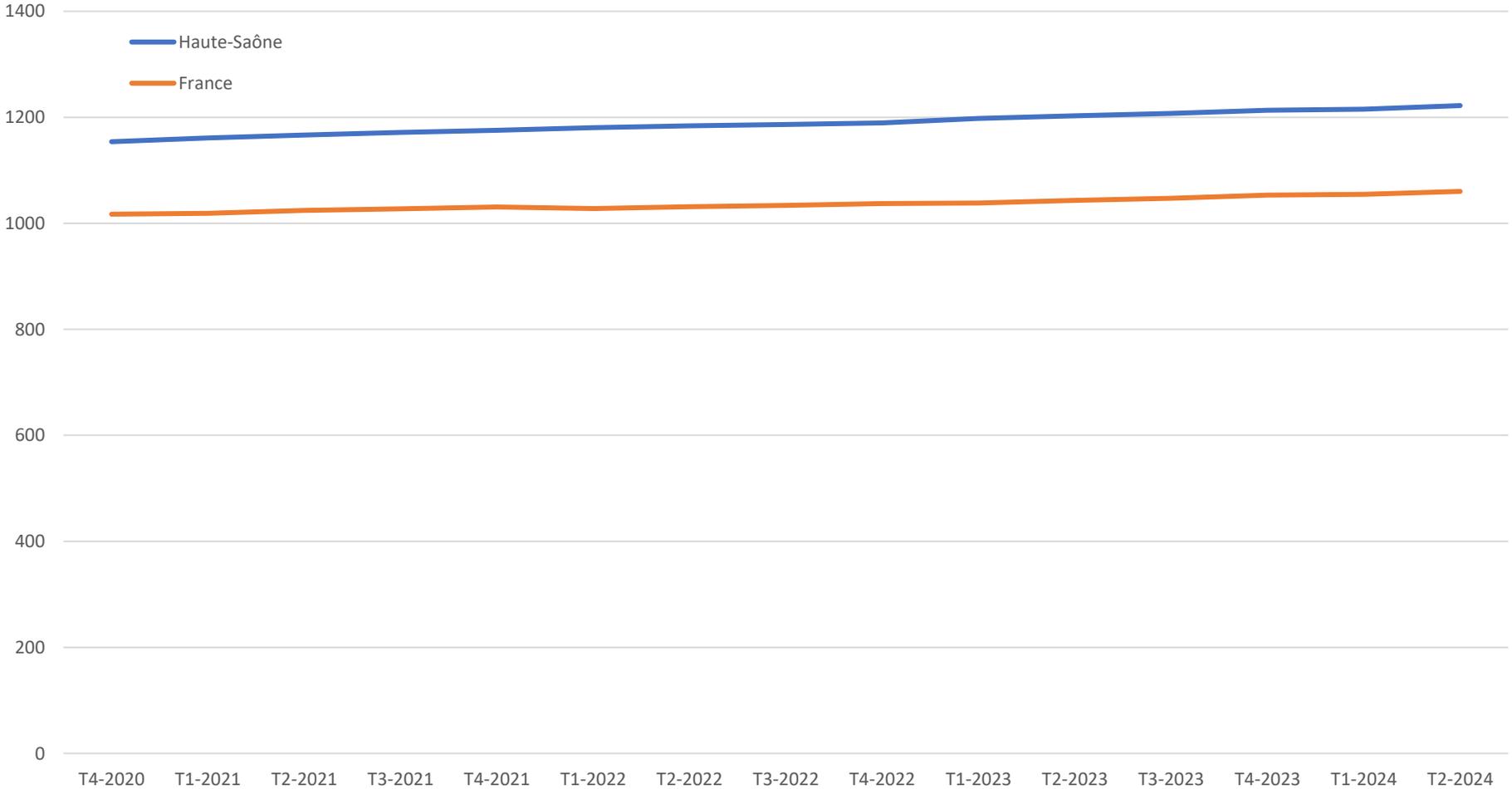
# IRVE - Prospectives

Nombres de VE particuliers par milliers d'habitants



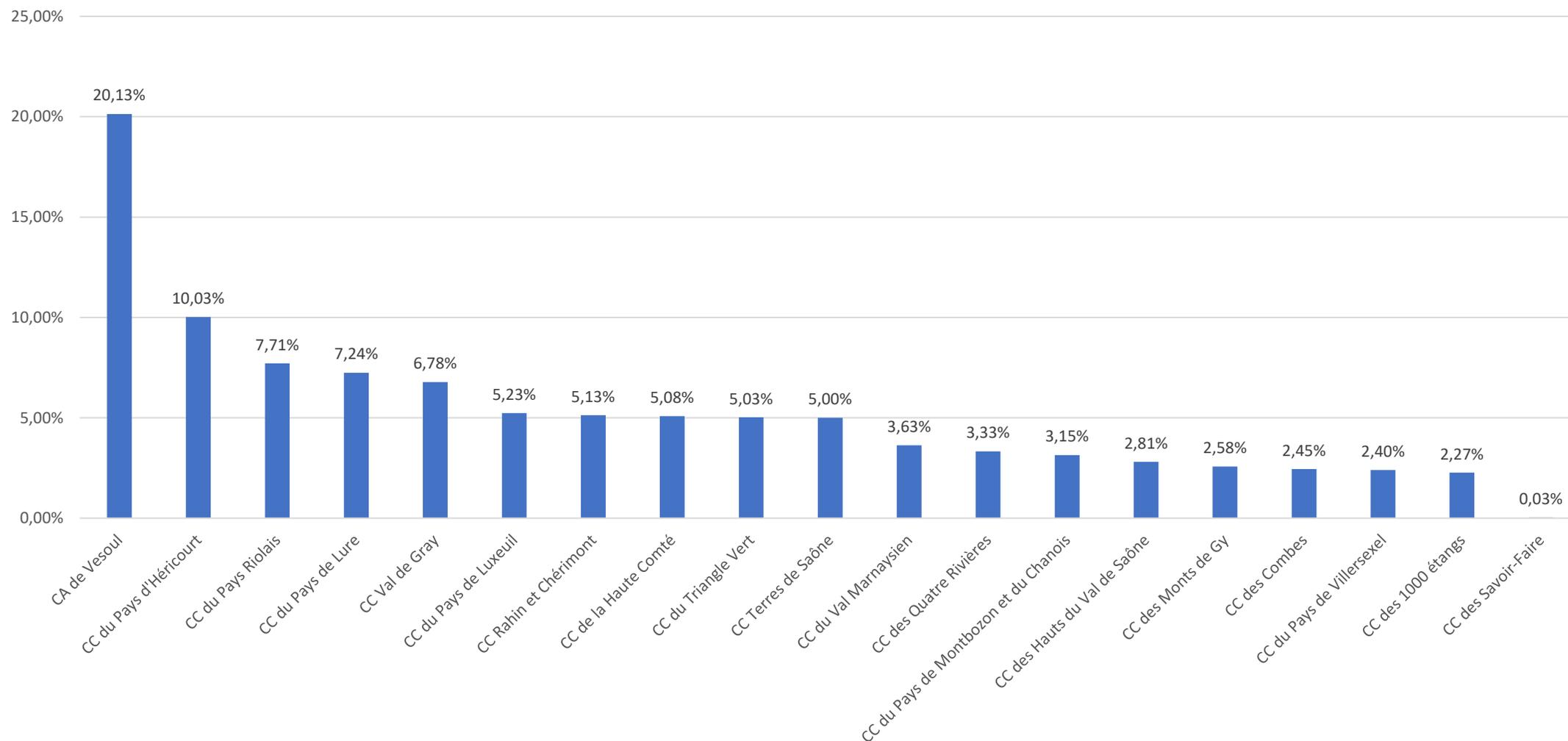
# IRVE - Prospectives

Nombres de VP par milliers d'habitants



# IRVE - Prospectives

Répartition des VE en Haute-Saône au 30/06/2024

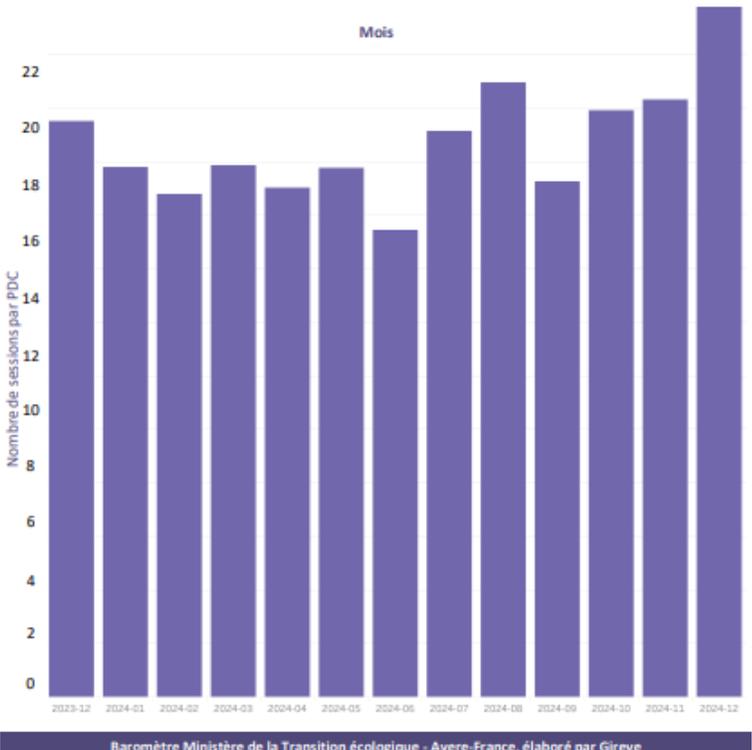


# IRVE - Prospectives

## Nombre de sessions moyen par point de recharge

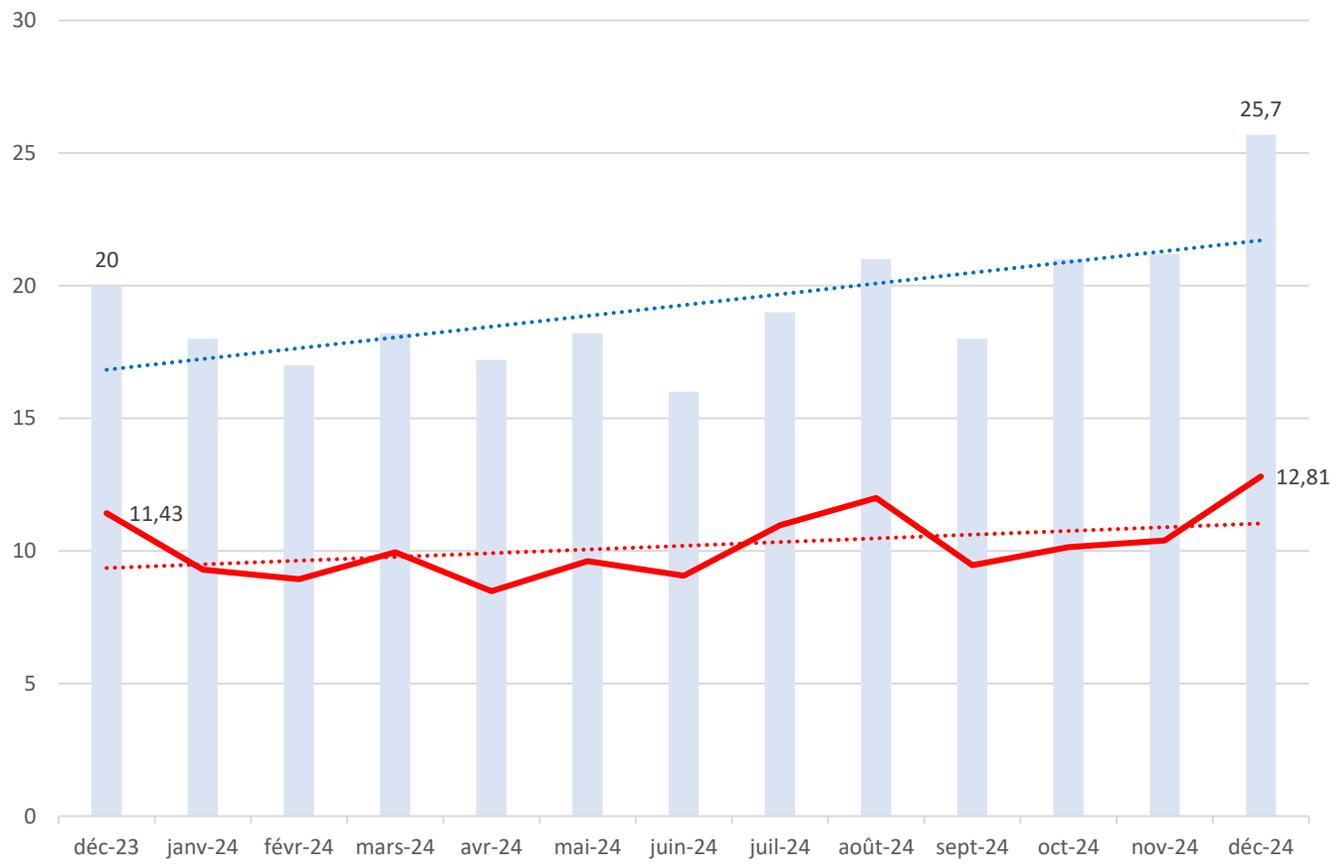
Le graphique ci-dessous indique le nombre moyen de sessions de recharge par point de recharge (toutes puissances confondues) entre décembre 2023 et décembre 2024. Une session de recharge correspondant à la période durant laquelle un véhicule est branché à un point de recharge.

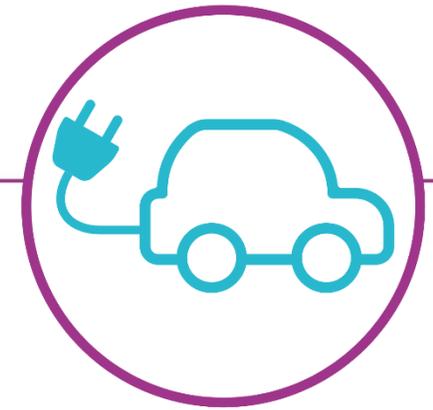
Ainsi, en décembre 2024, 1 point de recharge comptabilisait en moyenne un autour de 25,7 sessions de recharge sur le mois.



Baromètre Ministère de la Transition écologique - Avere-France, élaboré par Gireve

## Nombre de sessions mensuelles par point de charge Décembre 2023-Décembre 2024





# IRVE

(Installation de Recharge pour Véhicule Electrique)

## Déploiement 2024-2025

# IRVE déploiement 2024-2025

---

## 5 bornes rapides :

- 1- **Pesmes** (emplacement à valider avec commune et ABF)
- 2 - **Bucey-les-Gy** (emplacement à valider par la commune)
- 3 - **Villersexel** - Intermarché. Travaux démarrés
- 4 - **Secteur Mille Etangs** - Melisey. Emplacement validé. Déclaration préalable en cours
- 5 - **Dampierre-sur-Salon** - Intermarché. Démarches en cours avec le privé

# IRVE déploiement 2024-2025

---

## bornes accélérées DC :

- **Château-Lambert** (musée de la Montagne, espace nature Culture)  
Emplacement validé. Déclaration préalable en cours
- **Passavant la Rochère** (Verrerie). Travaux démarrés
- **Planche des Belles Filles**. Travaux démarrés mais interrompus en lien avec saison hivernale
- **Scey-sur-Saône**. Travaux démarrés

Suite commission IRVE du 19/02/25, proposition de 4 emplacements supplémentaires :

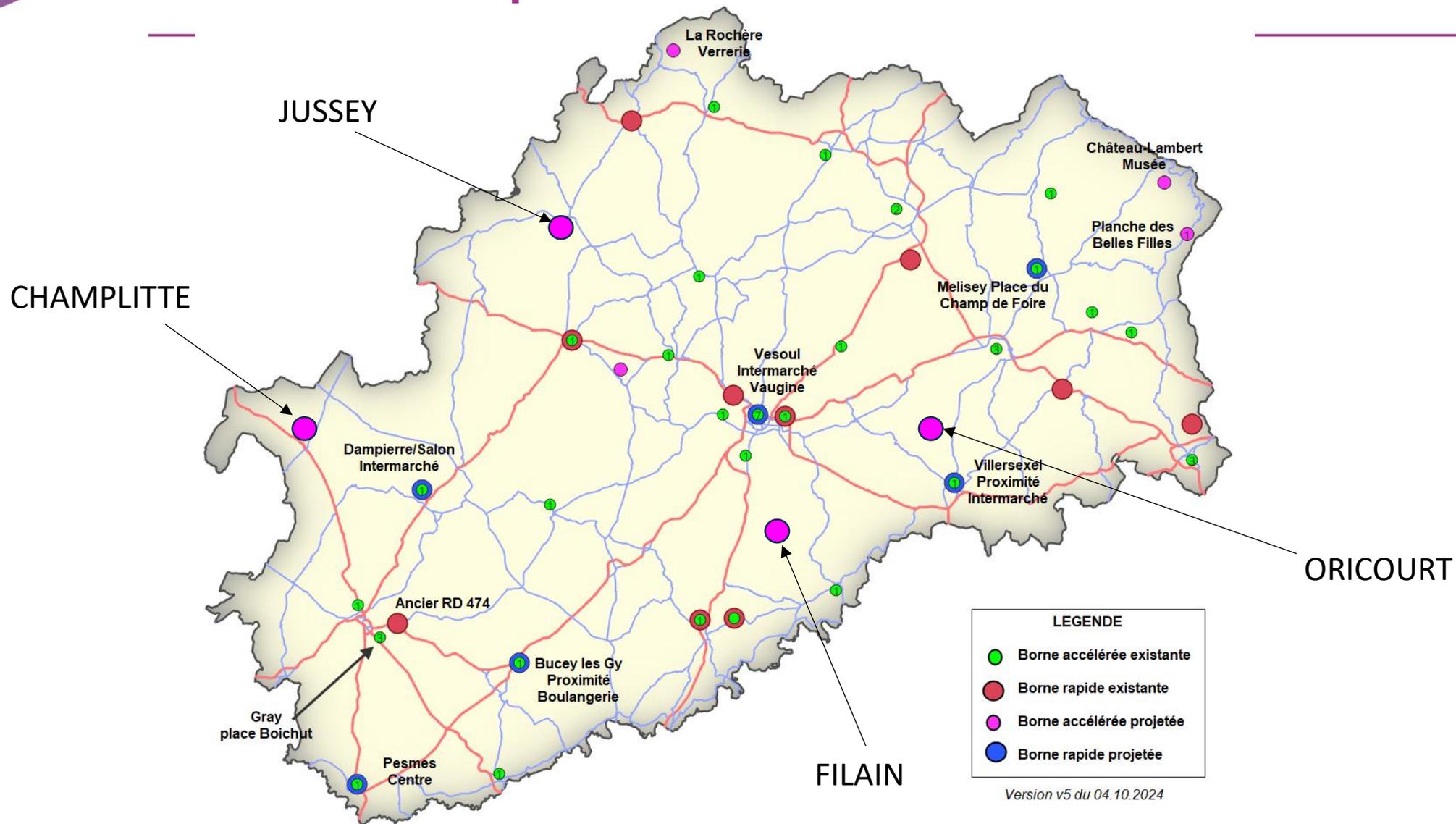
**FILAIN** : Parc animalier et de loisirs la Guiguite en Folie (lieu touristique fréquenté)

**JUSSEY** : Centre bourg isolé. En remplacement de la borne existante obsolète

**CHAMPLITTE** : Centre bourg isolé. En remplacement de la borne existante obsolète

**ORICOURT** : Proximité du château médiéval

# IRVE déploiement 2024-2025



# IRVE déploiement 2024-2025

---

Parallèlement à ce déploiement, certaines bornes accélérées, obsolètes, pourront être déposées, en fonction de plusieurs critères :

- Doublet d'une borne rapide installée ou en cours d'installation,
- Alternative de recharge à proximité (publique ou privée)
- Absence d'habitat vertical ou collectif à proximité
- Borne peu utilisée

# Questions diverses

---